



réunion de lancement

CONCERTATION SUR LA FUTURE PAC EN NOUVELLE-AQUITAINE

mercredi 13 novembre 2019 | Blanquefort



Union Européenne

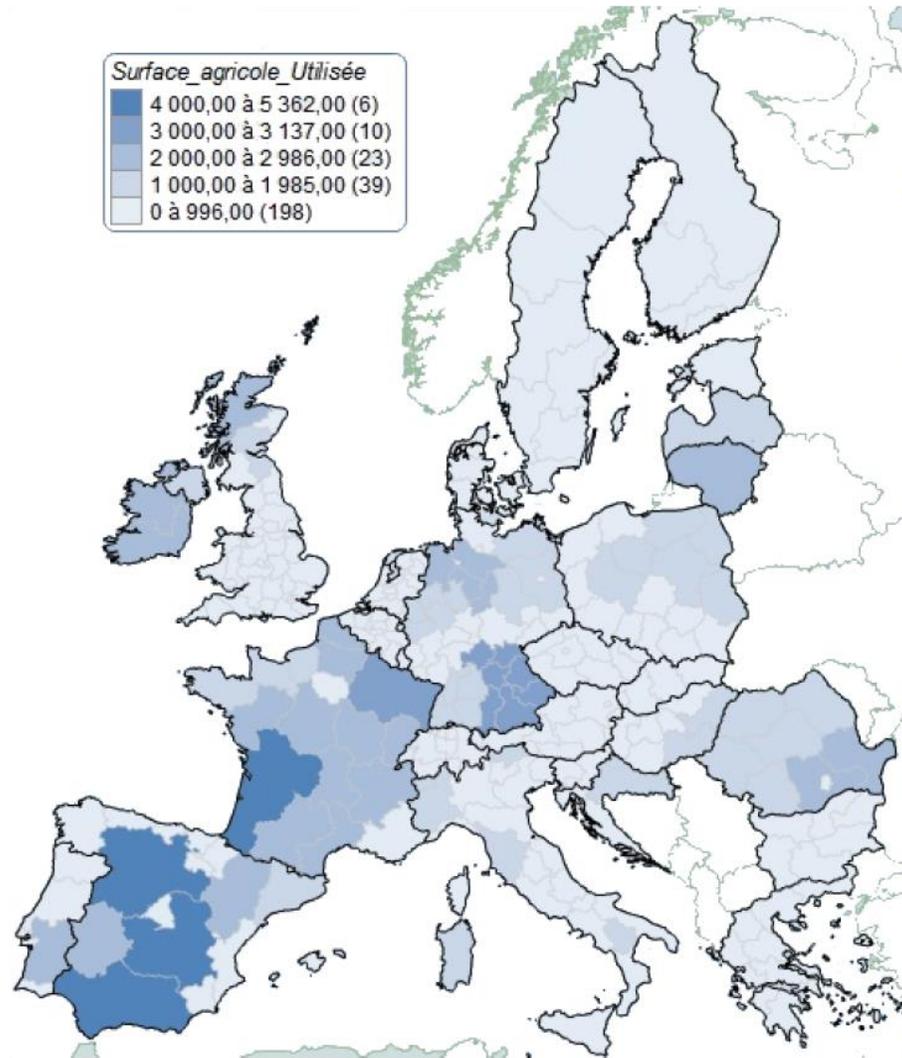


RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

nouvelle-aquitaine.fr

La Nouvelle-Aquitaine au sein de l'Europe



Source et méthodes : Eurostat

- ✓ 3^{ème} région pour la surface agricole
- ✓ 4^{ème} région pour la surface céréalière
- ✓ 1^{ère} région pour les surfaces en maïs
- ✓ 2^{ème} région pour la surface en tournesol
- ✓ 3^{ème} vignoble en surface
- ✓ 1^{er} vignoble en valeur

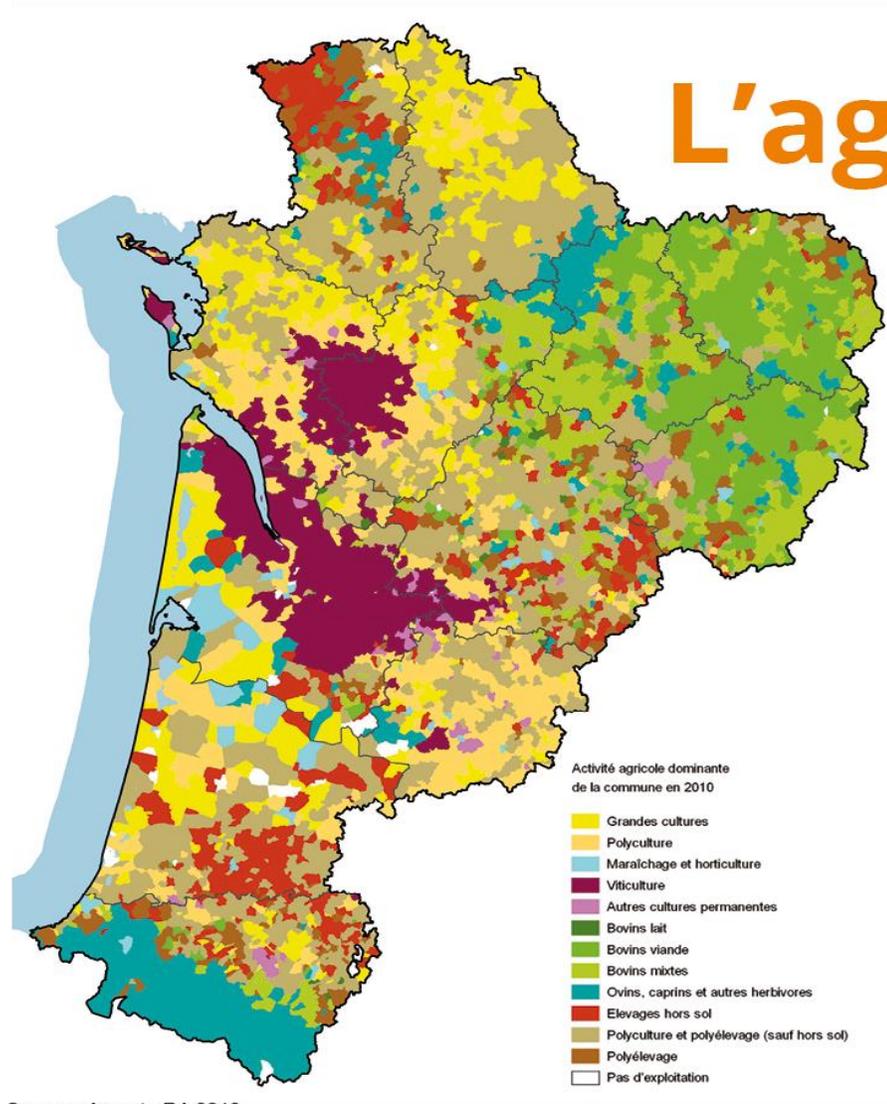
L'agriculture :

une grande

diversité de

systemes

d'exploitation



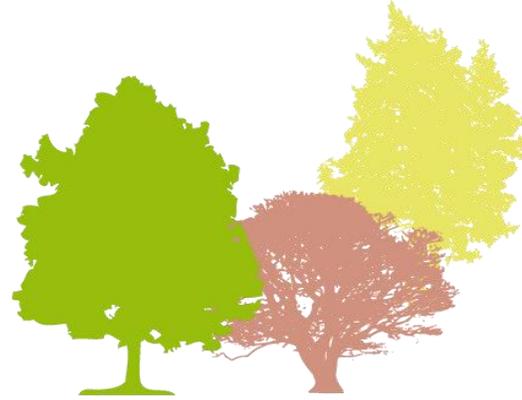
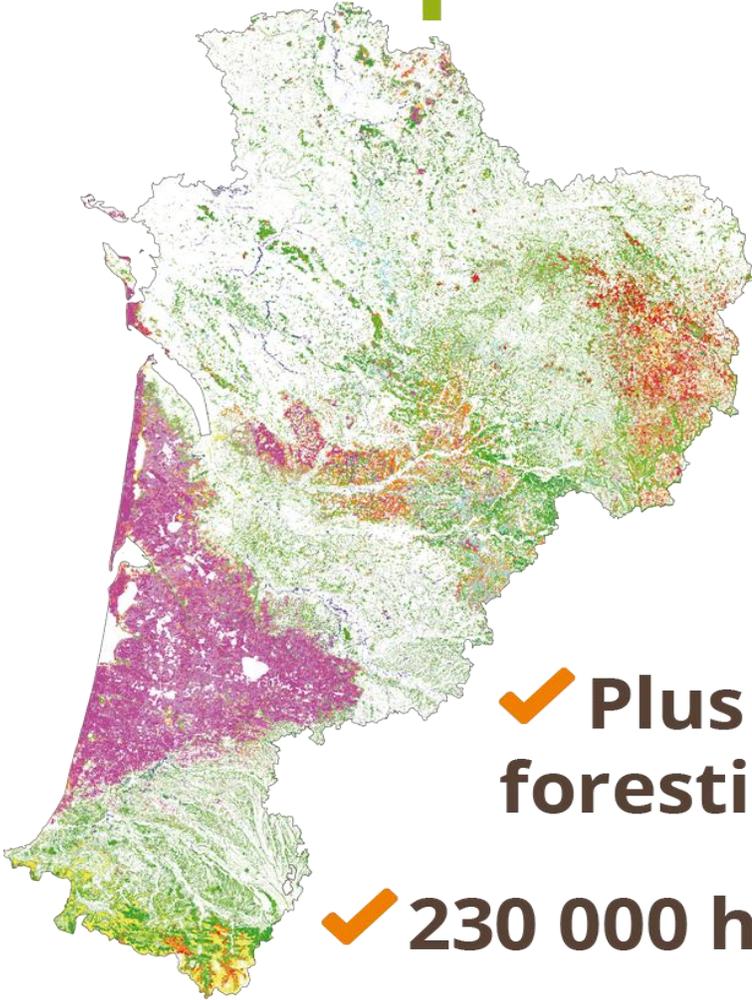
Source : Agreste RA 2010



Agriculture = 119 000 équivalents temps plein

- ✓ 1^{ère} région française pour l'emploi agricole
- ✓ 1^{ère} région française pour le salariat extérieur
- ✓ 2^{ème} région française pour la formation agricole

Le plus vaste massif forestier national

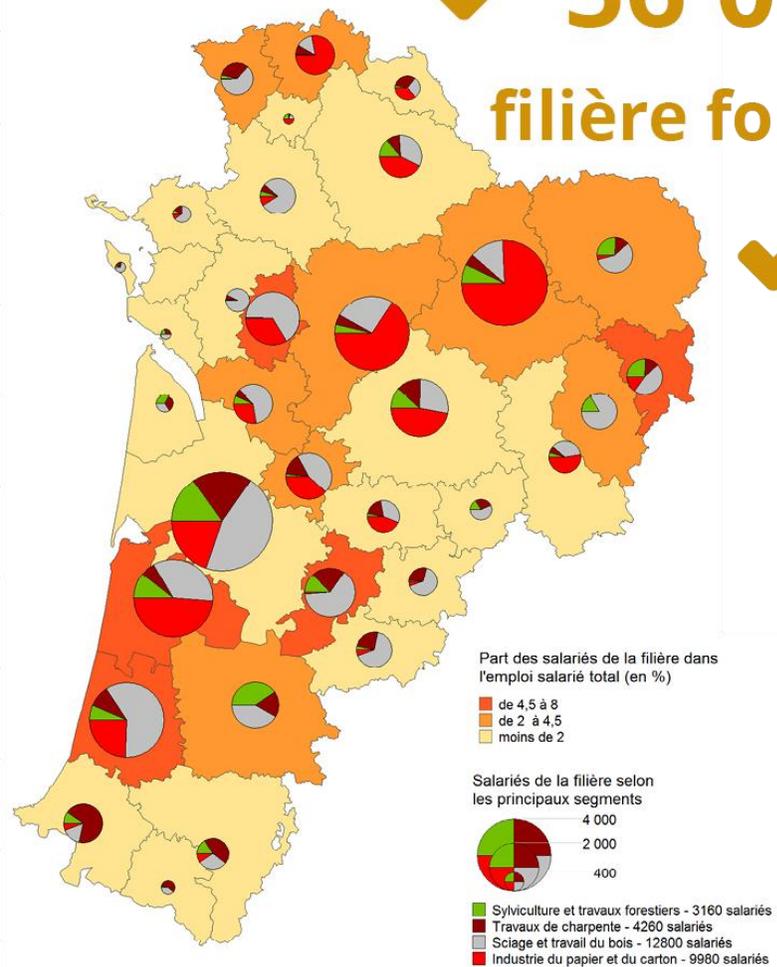


✓ Plus de 90% de la surface
forestière est privée

✓ 230 000 hectares de forêts publiques

✓ **56 000** salariés dans la
filière forêt-bois

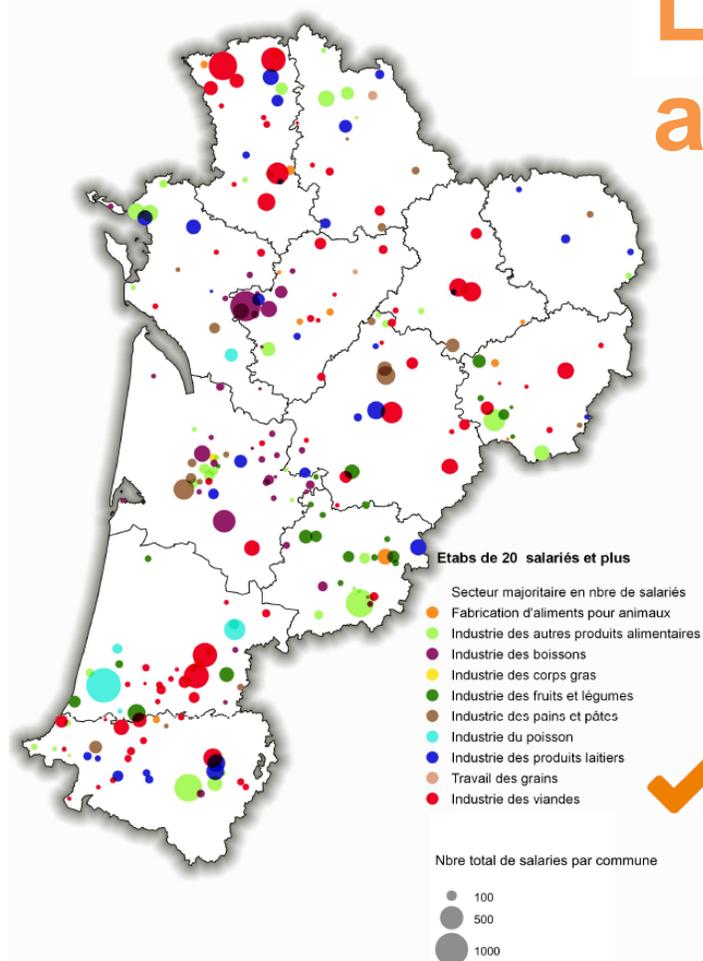
✓ Un chiffre d'affaires de
10 milliards d'euros



Source : INSEE-Clap



La filière Agro-alimentaire

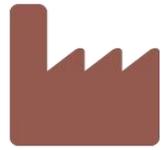


Sources : Clap, Insee- traitement SSP

✓ Un tissu industriel implanté en zone rurale

✓ La viande, 1^{er} employeur de la transformation

✓ Les boissons, 1^{er} employeur du commerce de gros



✓ Plus de 10 000 entreprises



✓ Un chiffre d'affaires de
35.6 Mds € et 5.6 M€ de VA



✓ 77 900 salariés



Les signes de qualité : 1^{ère} région française

193 000 ha certifiés Bio (2018)
Et 82 000 ha en conversion



218 Signes de qualité

909 fermes HVE



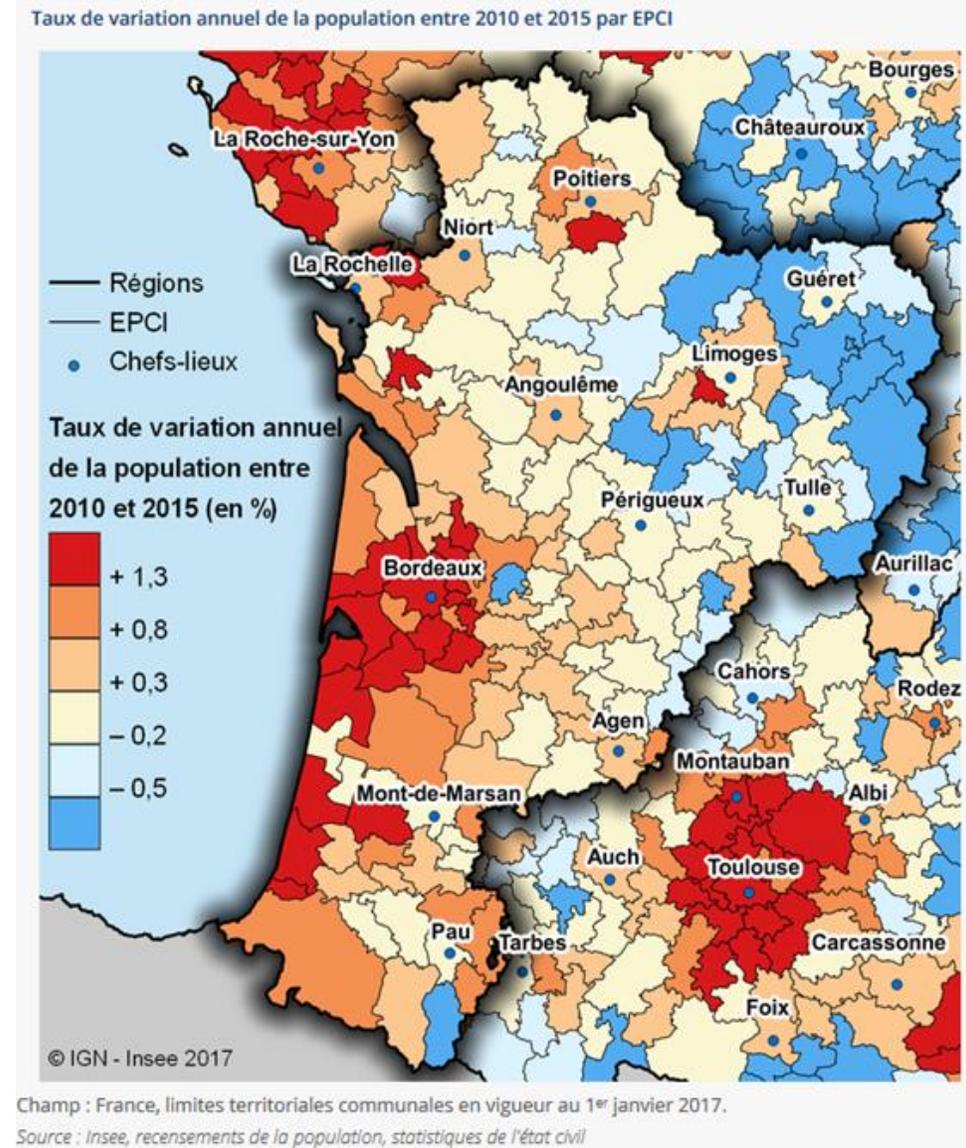
161 AOC-AOP - Label Rouge

55 IGP



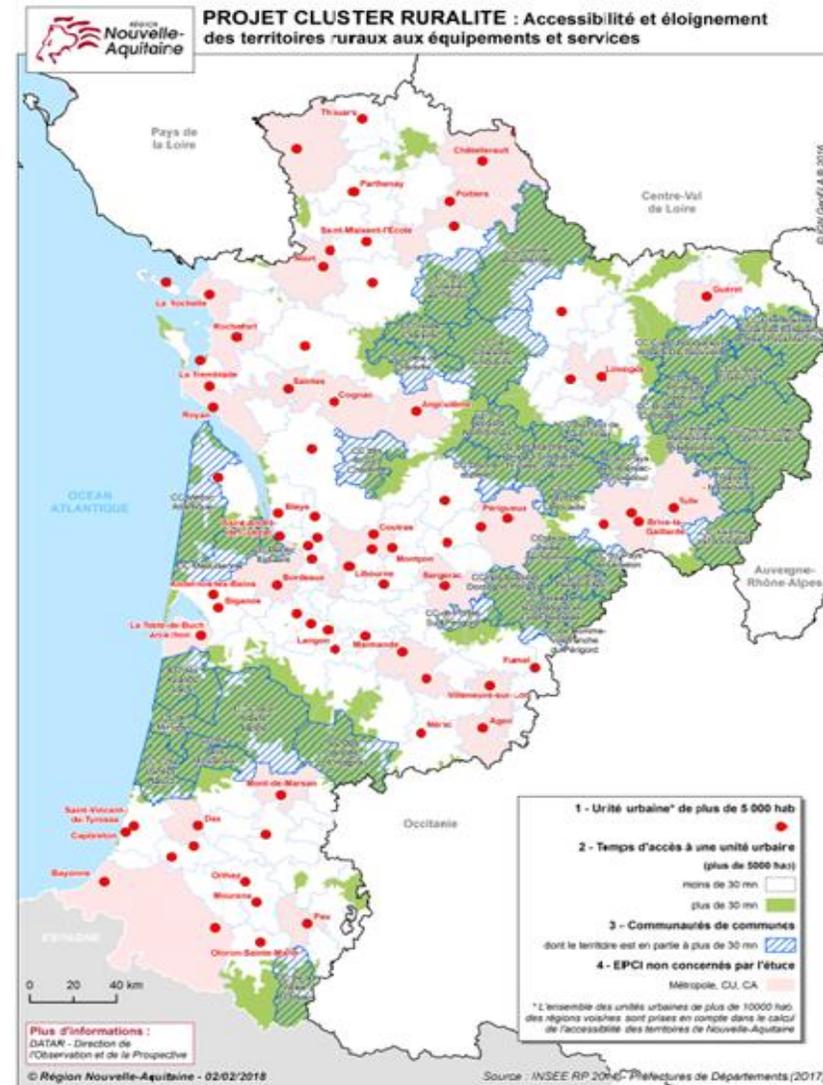
Une région vaste et peu dense

- 84 061 km², 6 Millions d'habitants => une faible densité : 71 hab/km² (118 en France)
- Une croissance démographique plus rapide qu'au niveau national (+51 000 habitants entre 2016 et 2019, +0,9 % contre +0,5 % en France), portée par le solde migratoire
- Le littoral et les grandes agglomérations sont les plus attractifs et la moitié de la population vit à moins de 60 km de l'océan
- 54 % de la population vit dans une commune peu dense ou très peu dense (35 % en France)



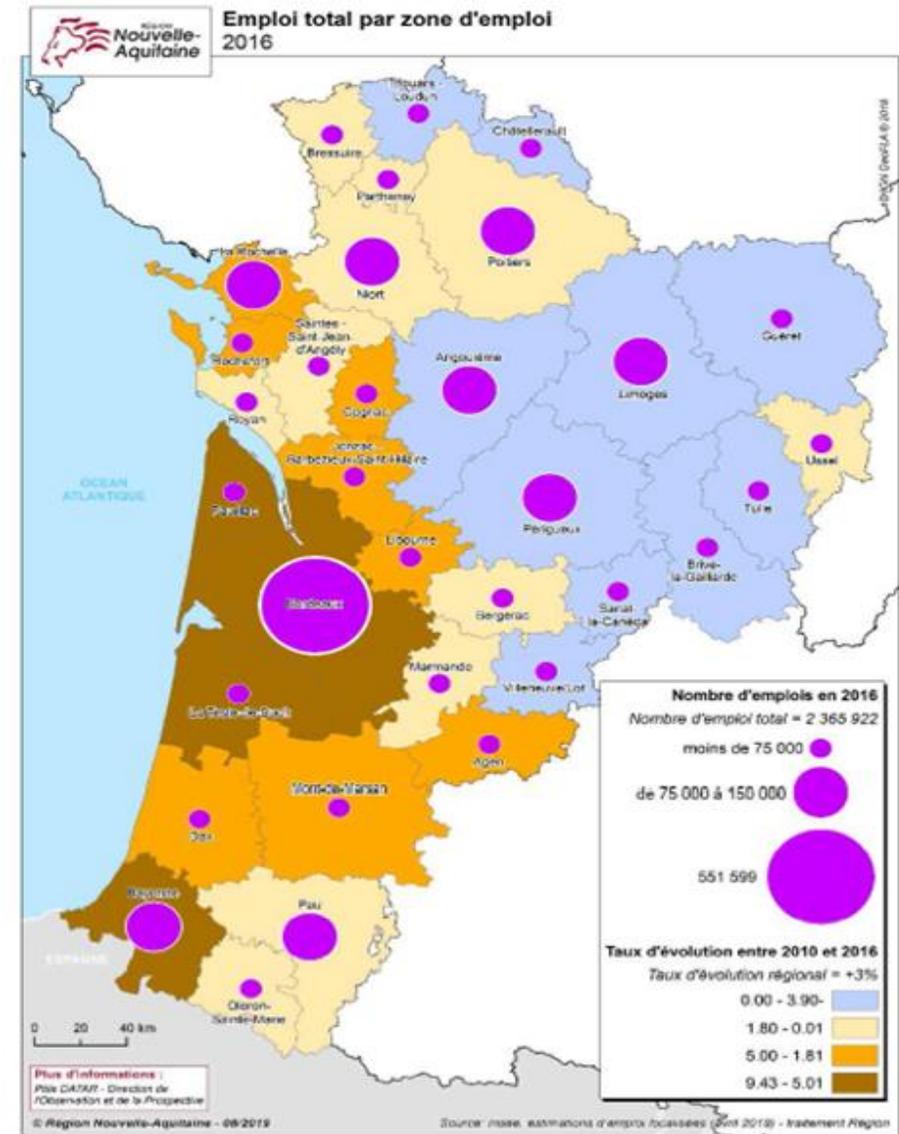
Un bon niveau d'accès aux équipements et services de la vie courante

- Bon accès aux équipements de la vie courante. Les zones à faible densité n'en sont pas forcément les moins bien pourvues
- Disparités d'accès aux services, présence liée à la densité de population
- 8^e région pour le temps d'accès médian aux services, moyenne de 19 min en voiture



Creusement des écarts en matière d'emploi depuis la crise

- Frange littorale dynamique / Est fragile
- Poids de la métropole et de sa zone d'emploi (24 % de la population et 22 % de l'emploi)
- Grande diversité des situations territoriales
 - * Capacités productives
 - * Attractivité résidentielle et touristique
 - * Vitalité de la consommation locale
 - * Dynamisme des centralités
 - * Niveau de compétence de la population...



Zoom sur 5 principaux enjeux régionaux

Soutenir **les revenus** des agriculteurs et garantir une meilleure répartition au sein de la **chaîne de valeur**

Réussir la **transition agro-écologique** (sortie des pesticides, adaptation et atténuation au changement climatique)

Encourager et accompagner l'**installation de nouveaux agriculteurs**

Créer un environnement favorable au **développement de la filière forêt bois**

Appuyer le **développement local** et les **approches territoriales**

Soutenir les revenus des agriculteurs et garantir une meilleure répartition au sein de la chaîne de valeur

- Par des aides directes et avec un budget ambitieux
 - Par le maintien d'aides couplées pour certaines filières (protéines notamment)
 - Par des systèmes plus autonomes, plus résilients et orientés vers la VA au détriment des marchés volatils de commodités
 - En prévenant et tamponnant mieux les effets des aléas climatiques et sanitaires
 - En soutenant les systèmes à fortes externalités positives non prises en compte par le marché
-

Soutenir les revenus des agriculteurs et garantir une meilleure répartition au sein de la chaîne de valeur

- Encourager le regroupement de l'offre
- Encourager la professionnalisation progressive des OP en fonction du degré de structuration des filières
- Appuyer la montée en gamme et encourager les systèmes de qualité
- Créer un environnement favorable aux partenariats entre les différents maillons des filières, et entre producteur et consommateur

Notre Objectif : Rester la 2ème Région agricole d'Europe
30% des exploitations en circuits courts



Réussir la transition agro-écologique

- **Proposer aux agriculteurs une approche INTEGREE liant :**
 - Poursuite des **investissements** nécessaires à la transition agro-écologique pour des exploitations compétitives **ET**
 - Facilité d'accès à la **formation, au conseil et à la diffusion** des connaissances
- **Accélérer l'innovation** (exple : développement des solutions de protection intégrée des cultures et de biocontrôle) et la diffusion des résultats de recherche et expérimentation et **Renforcer le déploiement des outils numériques**
- **Rendre les systèmes plus résilients** (gestion adaptée de l'eau - création de ressources (projet territoire), adaptation des espèces et des variétés, outils de gestion des risques, ...)
- **Mieux partager la prise de risque**

Réussir la transition agro-écologique

- **Réduire les émissions de GES** (Améliorer la gestion et le stockage/épandage des effluents, Développer la méthanisation ; production de légumineuses, Favoriser le stockage de carbone (sols et biomasse agricoles et forestiers) et promouvoir la **production d'ENR** d'origine agricole et forestière
- Développer l'**agriculture biologique** et la **certification HVE**
- Développer la **rémunération des pratiques** en faveur de l'agro-environnement
- Lutter contre l'**érosion** des sols agricoles et contre la **perte de la biodiversité**

**Notre Objectif : 80 % Bio /HVE; + 50% d'ENR, sortie des pesticides
100 microméthaniseurs**



Créer un environnement favorable au développement de la filière forêt bois

Renforcer la compétitivité de la filière

- Accompagner les sylviculteurs pour assurer le renouvellement des forêts dans des conditions durables et économiques compétitives en adéquation avec les besoins des marchés
- Agir sur la mobilisation des bois en levant les freins logistiques à l'exploitation et au transport des bois
- Soutenir l'adaptation et la compétitivité des industries en particulier dans le secteur du sciage
- Stimuler les marchés du bois (actuels et émergents) pour valoriser la ressource locale
- Encourager l'innovation et la formation dans l'ensemble de la filière
- Développer les partenariats entre acteurs économiques : regroupements, contractualisation, partage de compétences, projets collaboratifs, ...

Créer un environnement favorable au développement de la filière forêt bois

Protéger la forêt contre les risques

- Mieux connaître et anticiper la vulnérabilité des massifs forestiers (risques sanitaires, feux de forêts, tempêtes, équilibre sylvo-cynégétique ...)
- Améliorer la surveillance des massifs et la gestion préventive notamment à travers la DFCI
- Intégrer les risques et les retours d'expériences dans l'aménagement et la gestion forestière

Placer la bio-économie forestière au cœur des enjeux des territoires

- Favoriser le dialogue entre les acteurs de la filière, les élus et la société civile
- Rendre la forêt visible à travers ce qu'elle apporte : valorisation économique et services écosystémiques
- Répondre aux enjeux de l'économie décarbonée en conjuguant adaptation des forêts et atténuation du changement climatique

Encourager et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs

Accompagner la 1ère installation de tous les agriculteurs qui le souhaitent

- Faciliter l'accès aux dispositifs d'aide à l'installation (DJA, PH...) pour tous les agriculteurs
- Installer des agriculteurs formés et compétents

Faciliter les reconversions et les transmissions entre générations

- Renforcer les actions d'accompagnement individuel et collectif
- Mobiliser les nouveaux dispositifs d'instruments financiers pour favoriser la transmission

Créer un environnement favorable à l'installation en agriculture

- Mobiliser les outils de stockage et de portage pour favoriser l'accès au foncier
- Favoriser de nouvelles pratiques collaboratives
- S'appuyer sur les collectivités territoriales et les filières pour offrir des soutiens complémentaires

Appuyer le développement local et les approches territoriales

Favoriser l'accompagnement des projets des territoires ruraux

- Appuyer la mise en réseau de tous les acteurs autour de sujets fédérateurs • Encourager l'innovation sous toutes ses formes : organisationnelle, sociale...
- Soutenir l'ingénierie dans les territoires
- Favoriser les approches multi-sectorielles, systémiques et innovantes dans les stratégies locales de développement

Vers une action publique sur des thématiques porteuses d'avenir et innovantes

- Aller vers des thématiques de transition et de reconversion des territoires
- Favoriser le développement de stratégies ambitieuses autour de sujets actuels
- Répondre aux besoins des populations locales

Pour une action publique ciblée sur les territoires qui en ont le plus besoin

- Accompagner les mutations économiques et environnementales
- Différencier l'action publique selon les caractéristiques des territoires

Appuyer le développement local et les approches territoriales

Renouveler l'attractivité des territoires ruraux

- Améliorer le cadre de vie et l'attractivité avec des démarches novatrices en matière de services
- Réduire les inégalités d'accès aux services
- Favoriser les politiques en lien avec l'évolution des modes de vie

Des actions spécifiques via l'OS H

- Promouvoir l'emploi, la croissance, l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales, y compris la bioéconomie et la sylviculture durable

Une approche transversale

- Favoriser la compétitivité des entreprises, l'innovation R&D, la transformation numérique des entreprises, les services et usages numériques, la transition énergétique et biodiversité, la formation, la création d'activités, ...

Assurer le lien avec l'objectif stratégique 5 des programmes FEDER-FSE

- Promouvoir une Europe plus proche des citoyens (développement durable des zones urbaines, rurales et côtières et initiatives locales)

Conclusions et suites de la concertation



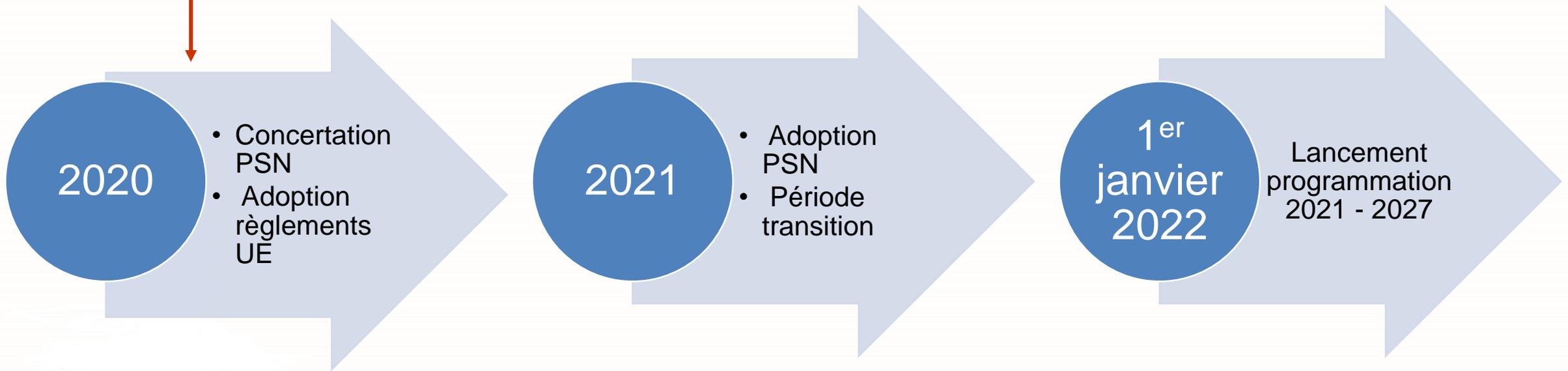
réunion de lancement

**CONCERTATION SUR LA FUTURE PAC
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

La concertation régionale dans le calendrier global

13/11/2019, Lancement concertation régionale

Mars 2020, groupes de travail régionaux sur la rédaction des stratégies d'intervention



Prochaines étapes de la concertation

- ✓ **Jusqu'au 15/12/2019** : contributions écrites sur enjeux et besoins régionaux à adresser à => pac.post2020@nouvelle-aquitaine.fr

- ✓ **Mars 2020** : organisations d'ateliers thématiques sur l'écriture de la stratégie d'intervention :
 - choix des mesures,
 - allocations financières,
 - cibles et jalons (réalisations, résultats).

- ✓ **Mai / Juin 2020** : remontée au niveau national



réunion de lancement
**CONCERTATION SUR LA FUTURE PAC
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

pac.post2020@nouvelle-aquitaine.fr



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

***La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire***